

CONFEMEN *infos*

n° 19

ÉDITORIAL

SOMMAIRE



01

Editorial

02

Ils ont dit...

04

Réunion du Comité scientifique du
PASEC

05

Quatrième Conférence internationale
africaine sur le développement de la
petite enfance

06

54^e Session ministérielle et
50^e anniversaire

08

6^e Conférence internationale sur
l'éducation des adultes

09

Étude sur les réformes curriculaires par
l'approche par compétences en Afrique

10

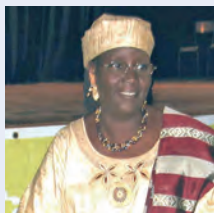
Séminaire sur la professionnalisation
des enseignants

11

Nouveaux visages

12

Départs



La réunion du Bureau de Paris (France) a eu lieu du 15 au 17 octobre 2009. Trait d'union entre Caraquet (53^e session ministérielle) et Dakar (54^e session ministérielle), Paris a été une étape charnière qui nous rapproche davantage du 50^e anniversaire, si elle ne nous installe pas déjà de plain-pied dans la fièvre de l'évènement. Paris, une étape importante ? Assurément, puisque c'est là-bas, dans la capitale française, que le logo du cinquantenaire a été rendu public et que les ministres du Bureau ont procédé au lancement officiel des activités commémoratives du cinquantenaire. Un bien beau coup d'envoi dont la nature et la teneur du message traduisent toute la dimension que les ministres entendent donner à ce demi-siècle au service de l'éducation. Une éducation de qualité pour tous, pour la promotion de laquelle la CONFEMEN se bat et se battra, dans une dynamique de partenariat et de complémentarité avec toutes les institutions internationales partageant les mêmes valeurs.

Paris, pour ainsi dire, a marqué le début du processus qui nous mènera en 2010 à Dakar, au Sénégal. L'immense travail de réflexion et d'analyse commencé dans cette perspective se poursuivra avec le même enthousiasme débordant des premières heures. Ce travail, il faut le dire, va au delà du simple bilan. Car il intègre une dimension *réflexion et analyse* devant ouvrir sur des perspectives d'avenir. Une porte que les ministres ont déjà entrouverte, lors de la conférence-débat sur la qualité de l'éducation qu'ils ont tenue à Paris pour symboliser le lancement de la commémoration du cinquantenaire de la CONFEMEN.

Le choix de la CONFEMEN de consacrer son cinquantenaire à la célébration de la qualité de l'éducation est d'abord un hommage à tout ce qui a pu être fait jusqu'ici dans le cadre de cet espace d'échange et de partage. Bilan qui couvre les aspects liés à la pédagogie et à la gestion des classes, au pilotage des systèmes, au financement et à la gouvernance, ainsi qu'aux réformes des politiques éducatives. Elle sonne également comme un choix, celui de poursuivre les efforts dans la voie tracée, en innovant sans cesse afin d'épouser les exigences d'un contexte changeant continuellement.

Mme Adiza HIMA
Secrétaire générale

Ils ont dit ...

Son Excellence Abdou DIOUF, Secrétaire général de la Francophonie

Dans un message délivré par son représentant personnel, M. Philippe Cantraine, conseiller ..., M. DIOUF a dit ceci :

Dans les déclarations émises à l'issue des divers Sommets, les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie ont réitéré cette demande d'une mise en synergie des actions des opérateurs directs et des divers acteurs de la Francophonie, dont les Conférences ministérielles permanentes. C'est dire combien les ministres de l'Éducation ont un rôle majeur dans la coopération francophone. Ceci vaut, non seulement pour la définition du mandat qui revient à la CONFEMEN, mais encore pour ce défi que représente la programmation quadriennale 2010-2013 de l'OIF, en particulier en ce qui concerne les orientations stratégiques de la mission C « Education et Formation », issues du Sommet de Ouagadougou et des apports venus du Sommet de Bucarest. La convergence recherchée y puise toute sa signification.



Une vue de la salle lors de la réunion du Bureau

M. Luc CHATEL, Ministre de l'Éducation nationale de la France

En 50 ans, la CONFEMEN a su s'imposer sur l'ensemble des continents. Et le nombre croissant de ministres de l'Éducation qui la composent (15 en 1960, 41 actuellement) légitime chaque jour davantage sa mission principale : organiser la coopération éducative dans l'espace francophone et mieux conjuguer ensemble école et développement. Elle a su devenir une institution privilégiée de concertation sur les réformes des systèmes éducatifs des États et gouvernements membres, mais aussi un centre reconnu de réflexion sur les coopérations en matière scolaire et, surtout, un lieu unique d'élaboration de recommandations et de positions communes, utiles à nombre d'autres organisations internationales.



M. Luc CHATEL, Ministre de l'Éducation nationale de la France avec M. Kalidou DIALLO, son homologue sénégalais

Ils ont dit ...

M. Kalidou DIALLO, Ministre de l'Enseignement maternel, du Moyen Secondaire, chargé de l'Alphabétisation du Sénégal

Aujourd'hui, à la veille de la commémoration de ce 50^e anniversaire, je voudrais solennellement exprimer la fierté et le plaisir du Sénégal, d'accueillir la 54^e session ministérielle de la CONFEMEN, une institution à laquelle nous accordons un intérêt certain et dont nous avons pu apprécier la rigueur et la qualité des travaux. Ayant eu l'honneur d'abriter le siège de la CONFEMEN depuis près de 50 ans, le Sénégal, pays de la téranga, vous attend déjà les bras ouverts, avec tout ce qu'il a toujours su offrir à ses hôtes en pareilles circonstances, dans la générosité des cœurs et des esprits.



Mme Adiza HIMA, (au centre) lors de la réunion du Bureau

Mme Adiza HIMA, Secrétaire générale de la CONFEMEN

Espace de dialogue, cadre de concertation entre décideurs et autres acteurs de l'éducation, tribune de coopération pour la promotion du point de vue de la Francophonie dans les fora internationaux, forum de partenariat fonctionnel pour des échanges et des actions à mener en coopération, la CONFEMEN a véritablement épousé durant ces sept dernières années la philosophie qui a sous-tendu sa création.

Le développement du champ partenarial, irrigué par les relations de coopération naturelle avec l'OIF, a permis de tisser autour de la CONFEMEN une toile couvrant pratiquement l'essentiel du gotha des institutions internationales intervenant en éducation. Sur un tout autre plan, une attention particulière a été accordée au développement de la communication au sein et autour de la CONFEMEN, assurant ainsi une visibilité de plus en plus grandissante de nos activités, tout en promouvant auprès des acteurs nationaux l'idée de partenaires obligés devant privilégier le dialogue, gage de relations de confiance et de franche coopération.

L'honorable Roalnd HACHE, Ministre de l'Éducation du Canada/Nouveau-Brunswick, Président en exercice de la CONFEMEN

Dans un message transmis au Bureau, le Président en exercice a dit :

Nous le savons tous, la CONFEMEN étant la plus ancienne institution de la Francophonie, est de fait un instrument privilégié qui, grâce à des échanges d'information mutuels, des réflexions stratégiques sur des thèmes d'intérêt commun et une concertation entre nous tous, ministres et experts, nous permet, États du Nord et du Sud, de conjuguer nos efforts en vue du développement et de l'amélioration continue de nos systèmes éducatifs. Il va sans dire que c'est à la fois avec joie et humilité que je partage avec vous mon appréciation de l'immense honneur qui m'incombe d'assumer la présidence en exercice d'une organisation internationale aussi noble que la CONFEMEN afin de mener à bon port ses ambitions.



M. Roger DOUCET (à droite), Sous-Ministre de l'Éducation du Canada/Nouveau-Brunswick

Réunion du Comité scientifique du PASEC



Une vue de la salle lors de l'ouverture de la réunion

Le Centre international de l'éducation et de la planification (CIEP) de Sèvres (France) a abrité du 12 au 14 octobre 2009, la réunion du Comité scientifique (CS) du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC).

Cette réunion, qui fait suite à celle tenue à Dakar (Sénégal) en avril 2009, portait sur cinq points d'importance. Outre le contrôle régulier des activités en cours, il était aussi question de vérifier l'état d'avancement du guide métho-

dologique, de convenir du cadre de référence des nouveaux tests, d'actualiser la forme et les contenus des questionnaires contextuels et enfin de définir un cadre méthodologique de traitement et d'analyse des données.

De tous ces points, les membres du CS ont tiré des enseignements utiles et fait des recommandations pertinentes. C'est ainsi qu'il a été recommandé de consolider les accords de partenariat avec les autres organismes internationaux d'évaluations pour échanges

d'expériences et de rechercher davantage d'appuis financiers à travers la signature de nouveaux accords de partenariats. Quant au cadre de référence, il s'agira notamment d'élaborer les nouveaux tests sur un modèle à trois dimensions mettant en relation les « situations », les « domaines » et les « processus ». Tenue à la veille de la réunion du Bureau de Paris, la restitution des résultats de la réunion a été faite par M. François DEBANI, président du CS.

Atelier de restitution sur les stratégies nationales de formation des gestionnaires du système éducatif

Dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie nationale de formation des gestionnaires du système éducatif, conjointement mené par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), un atelier de restitution et de partage des résultats s'est tenu du 17 au 19 décembre 2009 à Ouagadougou (Burkina Faso). Cet atelier, qui a regroupé les équipes nationales (cinq membres par pays) des six pays retenus ainsi que les partenaires du programme, vise à favoriser un échange autour des stratégies élaborées, un partage des expériences et des ressources disponibles au niveau national ainsi que la formulation de recommandations pour une mise en œuvre efficiente et efficace des stratégies consolidées à partir de 2010.

Les six pays retenus à l'issue de la réunion partenariale tenue en mai 2009 entre l'OIF et la CONFEMEN sont le Cameroun, le Congo Brazzaville, la République centrafricaine, le Tchad, le Bénin et le Burkina Faso.

Quatrième Conférence internationale africaine sur le développement de la petite enfance



© Thierry Bonnet

La quatrième Conférence internationale africaine sur le développement de la petite enfance organisée conjointement par l'UNESCO/Breda, l'ADEA et le ministère de la Femme et de la Famille du Sénégal sur le thème «De la définition de politique à l'action : accroître l'investissement dans le DPE pour un développement durable», s'est tenue du 10 au 13 novembre 2009 à l'hôtel méridien président de Dakar (Sénégal). C'était sous la présidence de Maître Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, et en présence de son homologue malien, Amadou Toumani Touré, ainsi que de trois premières dames africaines, de ministres des finances, de la planification, de l'éducation, de la santé, d'acteurs de l'éducation, particulièrement de la petite enfance, d'organisations internationales, de partenaires techniques et financiers, etc.

L'objectif de la conférence était de prendre des mesures visant à accroître les investissements dans le développement de la petite enfance (DPE) à travers une

couverture à grande échelle des enfants et des familles vulnérables et assurer la viabilité des systèmes.

Au cours des échanges qui ont été particulièrement instructifs, des réponses ont été apportées sur l'impact des crises alimentaires, énergétiques, financières et écologiques sur les enfants quant à la mise en place des filets de sécurité et des services intégrés en Afrique subsaharienne, les défis de la planification et de l'intégration du DPE dans les programmes sectoriels de l'éducation

Les participants ont notamment procédé à l'analyse des coûts et au repérage des leçons à retenir, des leviers institutionnels pour implémenter les politiques et plans de DPE et pour multiplier les initiatives sectorielles et voir les processus d'extension des projets de DPE. La question de la généralisation de programmes de DPE à base communautaire, l'accroissement du soutien du secteur public aux services de DPE pour les enfants, les implications pour la politique, le rôle de la formation initiale et continue, des curricula et du matériel éducatif, ont été, entre

autres, passés en revue.

D'autres points non moins importants ont été discutés, tels le plaidoyer au niveau régional et la coopération mondiale pour accroître l'investissement, le développement, la mise en place et la généralisation de politiques de DPE, la recherche appliquée ainsi que les contributions africaines à la recherche sur le développement de l'enfant.

A noter que la CONFEMEN y a été représentée par Madame Fatou Diop Ndoye, Conseillère en politiques éducatives.

Journée de concertation sur la relance du sport scolaire et universitaire

La CONFEMEN et la CONFEJES ont tenu, le 11 novembre 2009 à Dakar (Sénégal), une réunion de concertation dans le cadre de la relance de l'éducation physique et sportive à l'école. L'objectif de cette concertation était de proposer de nouvelles formes d'organisation et de fonctionnement du sport scolaire et universitaire capables de s'adapter à l'évolution sportive de manière globale, mais aussi à l'environnement institutionnel de l'école et de l'enseignement supérieur.

Pour optimiser leur partenariat, la CONFEMEN et la CONFEJES se sont engagés à unir leurs efforts pour faire la promotion de l'Éducation physique et sportive (EPS) à l'école.

54^e session ministérielle et 50^e anniversaire



La célébration de la qualité de l'éducation

La présentation, par la Secrétaire générale, Mme Hima Adiza, du projet d'agenda de la 54^e session ministérielle et du 50^e anniversaire de la CONFEMEN a permis de lever un coin de voile sur les activités phares prévues en 2010. La qualité de l'éducation, thème de la session ministérielle de Dakar, fera notamment l'objet de deux tables rondes, l'une sur les facteurs pédagogiques, l'autre sur les facteurs de gouvernance pour une meilleure qualité des enseignements/apprentissages. Ces deux tables rondes viendront s'ajouter aux deux réunions-débats tenues en 2008 et 2009. Pour mémoire, la première s'était tenue à Bujumbura sur les facteurs essentiels de la qualité de l'éducation, en l'occurrence la réforme des curricula, le manuel scolaire, la valorisation du métier d'enseignant et la réduction du redoublement. La deuxième a eu lieu à Dakar sur la pratique de classe et l'environnement scolaire et extrascolaire et portait précisément sur le rôle renouvelé de l'enseignant, la transformation et la diversification des méthodes d'enseignement et d'apprentissage, l'ouverture à la collectivité ainsi que l'implantation du curriculum officiel. Le choix du thème de la 54^e session ministérielle ainsi que celui des thématiques retenues pour les tables rondes des ministres, procède ainsi d'une détermination de poursuivre le combat pour la promotion de la qualité de l'éducation. Plancher sur les facteurs pédagogiques permettra notamment de toucher du doigt les problèmes de professionnalisme régulièrement relevés comme étant

le nœud gordien de la baisse de niveau. Dans la même logique, le débat sur les facteurs de gouvernance, qui expliquent une bonne part d'échecs des politiques éducatives, représente une opportunité pour donner un coup d'accélérateur au processus de mise en œuvre du cadre d'action sur la gestion scolaire.

La qualité de l'éducation est un enjeu de taille qui doit mobiliser l'ensemble des acteurs du champ social

C'est en prélude à ces échanges et pour officialiser le lancement des activités commémoratives du cinquantième que les ministres ont tenu, à Paris, une conférence-débat sur le thème « La qualité de l'éducation : quelles mesures et quels résultats ? ». Animée par Emmanuelle Bastide de Radio France internationale, cette conférence a été une occasion supplémentaire pour les ministres pour réaffirmer leurs engagements d'œuvrer davantage à la promotion de la qualité des enseignements et apprentissages. Réaffirmer leurs engagements mais aussi confronter leurs expériences, dire leurs préoccupations ainsi que les limites objectives de la volonté politique, quelques fois flouée par l'absence



ou l'insuffisance des moyens adéquats. Il en est ainsi de certaines innovations ou opportunités offertes aujourd'hui par les technologies de l'information et de la communication dont l'extension en tant que

54^e session ministérielle et 50^e anniversaire

médium d'enseignement se trouve confrontée à la non-électrification d'un grand nombre de localités dans les pays du Sud. La qualité de l'éducation, particulièrement dans un contexte de pauvreté, est un enjeu de taille qui doit mobiliser l'ensemble des acteurs du champ social. Une dynamique de partenariat sans exclusive est donc nécessaire, voire impérative, pour permettre à l'école de devenir le centre d'intérêt privilégié de la communauté. Ce qui pourrait éventuellement contribuer à améliorer la gestion des ressources. Car, disposer de ressources, notamment de manuels scolaires, est certes un déterminant de la qualité. Mais encore faut-il savoir les gérer convenablement.

Les tables rondes ministérielles doivent donner un coup d'accélérateur à la mise en œuvre de certaines orientations déjà adoptées par les ministres

Faire un bilan sur un aspect aussi complexe que la qualité de l'éducation est certes prétentieux. A travers le document en cours d'élaboration dans la perspective de la 54^e session ministérielle, la CONFEMEN entend réaliser plutôt un bilan des diverses réflexions et analyses faites dans le cadre de la promotion de la qualité de l'éducation. Histoire d'apprécier sa propre contribution sur le sujet. L'exercice englobera un large éventail de problématiques, soit qui ont été déjà abordées lors des grandes concertations ou dans le cadre des documents de réflexion et d'orientation ; soit qui sont encore insuffisamment explorées. Les facteurs pédagogiques et ceux liés à la bonne gouvernance en particulier trouveront une place de choix dans cette réflexion. Pour mieux faire ressortir leurs impacts sur la qualité de l'éducation, quelques exemples avérés de bonnes pratiques seront au rendez-vous. Ce qui enrichira les échanges et le partage d'expériences pour de nouvelles orientations. Ces tables rondes ministérielles doivent déboucher sur de réelles perspectives de mobilisation générale sur la lancinante question de la qualité des enseignements et apprentissages et donner un coup d'accélérateur à la mise en œuvre effective de certaines orientations déjà adoptées par les ministres. En attendant, la réforme des curricula sera au centre des échanges de

différents acteurs de l'éducation courant 2010. Ces échanges sont d'autant plus attendus par les pays que la question à l'ordre du jour est problématique. Pour preuve, bon nombre de pays du Sud, particulièrement en Afrique, engagés dans le processus de réforme de leurs curricula éprouvent encore des difficultés à le terminer.

Les manifestations entrant dans le cadre du cinquantenaire couvriront plusieurs aspects

Outre les activités commémoratives prévues dans le cadre logique du programme d'activités 2010, le Bureau de Paris a également adopté un certain nombre de propositions de manifestations entrant dans le cadre du 50^e anniversaire. Ces propositions, élaborées en collaboration avec le Sénégal, pays hôte de la 54^e session ministérielle et du 50^e anniversaire, couvriront plusieurs aspects, notamment la communication, la culture, la pédagogie et le sport. Les pays membres sont invités à organiser des activités au plan national, tel que stipulé dans le cadre logique du programme d'activité 2010. Il est prévu, dans cette perspective, une réunion des coordinateurs régionaux du Réseau d'information et de communication de la CONFEMEN (RIC/CONFEMEN) courant 2010. Cette réunion aura pour objectif principal d'élaborer un programme minimum commun de communication à mettre en œuvre.

En termes d'innovations, le recours au numérique est sérieusement envisagé pour le jumelage des écoles, permettant ainsi d'ouvrir davantage les horizons d'apprentissage des enfants. Aux enseignants ainsi qu'aux personnels de gestion et d'encadrement, il offre de nouvelles possibilités de formation continue pointue sur des aspects bien déterminés.



Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes

Du 1^{er} au 4 décembre 2009, la ville de Belém, au Brésil, a accueilli la sixième Conférence internationale sur l'éducation et la formation des adultes (CONFINTEA VI). Aboutissement d'un large processus de consultations et de concertations à travers cinq réunions régionales dont la rencontre préparatoire de Lyon (France), tenue du 11 au 13 février 2009, CONFINTEA VI permettra notamment d'échanger et de partager sur les stratégies à mettre en œuvre et les mesures concrètes à prendre en vue d'assurer une alphabétisation durable et de qualité, gage d'épanouissement pour l'individu et de développement pour les pays. Figurant parmi les cinq réunions régionales tenues en prélude à CONFINTEA VI, la rencontre de Lyon a regroupé 41 pays francophones et 450 participants parmi lesquels figuraient 16 ministres de l'Éducation et/ou de l'Alphabétisation.

L'alphabétisation est un puissant instrument pour changer le monde. Or, des millions d'individus, particulièrement sur le continent africain, restent encore sans un minimum de compétences leur permettant d'avoir un emploi décent et de subvenir à leurs besoins propres, à plus forte raison d'accroître leurs capacités de compréhension et d'appropriation face aux grands défis de l'heure. Il est donc clair que l'illettrisme est une entrave à la réalisation des ambitions et des désirs de millions d'hommes et de femmes. C'est également un fléau qui frappe des millions d'enfants, victimes directes ou indirectes du fait des "handicaps" de leurs parents.

C'est Mme Rosalie Kama Niamayoua, Ministre de



l'Enseignement primaire et secondaire chargée de l'Alphabétisation du Congo, qui a présenté les résultats de la réunion de Lyon. Elle a déclaré que « CONFINTEA VI doit être une occasion pour trouver de nouvelles pistes d'actions efficaces qui gagneraient à s'appuyer sur la mise en place de politiques nationales appropriées, une mobilisation et une allocation adéquate de ressources ainsi que la pérennisation d'un cadre propice à l'émergence d'une culture d'apprentissage tout au long de la vie ».

« Il est par conséquent impératif, a-t-elle ajouté, d'examiner les passerelles possibles pour rapprocher et rendre complémentaires l'éducation formelle, non formelle et informelle tout en élaborant des indicateurs pour une gestion de l'éducation tout au long de la vie qui mette l'accent sur l'accès et la qualité et qui incluse des critères pour la formation des formateurs ».

Les cinq enjeux majeurs retenus par la conférence de Lyon

- La durabilité des acquis de l'éducation. Contrairement aux idées reçues, les compétences de base ne sont jamais acquises une fois pour toutes. Elles doivent par conséquent être continuellement maintenues, consolidées et renouvelées au risque de s'amenuiser, voire de.
- L'alphabétisation ne doit nullement être considérée comme une formation au rabais. La qualité doit être donc de rigueur.
- L'alphabétisation est un facteur déterminant du développement. Autant elle permet à l'individu de s'épanouir et de s'insérer facilement dans la société, autant elle est un facteur d'accroissement de la productivité et du rayonnement de l'entreprise, par conséquent de développement pour tout le pays.
- L'ouverture à l'autre, le vivre ensemble, qui font référence à la diversité culturelle, au respect de l'autre, à la compréhension mutuelle, à la culture de la paix, aux droits de l'homme.
- Le lien dynamique entre l'alphabétisation et l'apprentissage de la liberté et de la démocratie.

Étude sur Les réformes curriculaires par l'approche par compétences en Afrique

Extrait du résumé exécutif du rapport final



En Afrique, le passage d'une école fréquentée par une élite à une école pour tous, sous l'impulsion des grands objectifs de développement du millénaire, notamment développés dans les déclarations de Dakar sur l'éducation pour tous en 2015, a eu pour conséquence de s'interroger sur les curricula et de rechercher des programmes qui seraient plus en phase avec ces nouvelles données. Qu'en est-il en réalité de ces transformations ? Sont-elles bénéfiques pour tous les élèves ? Atteignent-elles leurs cibles et à quelles conditions ? L'Agence française de développement (AFD), la Banque africaine de développement (BAD), le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), le ministère français des Affaires étrangères et européennes (MAEE) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) se sont associés pour lancer une étude sur les processus de réformes curriculaires en éducation de base par l'approche par compétences dans plusieurs pays africains. Ils ont constitué le comité d'organisation de cette étude. L'analyse de ces processus de changements, de leurs effets sur les systèmes éducatifs et de leurs résultats doit permettre d'aider à la définition et au suivi des politiques d'appui aux réformes que ces organisations mènent dans les pays en voie de développement. Pour conduire cette analyse, un comité scientifique international a été réuni, composé d'une dizaine d'experts, spécialistes des changements des systèmes éducatifs. Ce comité a construit les termes de références permettant de mener une étude dans cinq pays choisis pour leur diversité d'engagement dans la réforme curriculaire appelée « Réforme APC », à savoir, le Cameroun, le Gabon, le Mali, le Sénégal et la Tunisie. Ce dernier pays ayant terminé une

généralisation de la réforme de manière graduelle, par palier scolaire, et d'autres pays, comme le Mali, commençant juste son adoption et selon des zones scolaires sélectionnées. Chaque pays a ainsi fait l'objet d'un rapport issu d'une étude menée en duo par un expert du pays et un expert international choisi selon les termes de références fixés par le Comité scientifique. Ce dernier accompagne le duo à sa demande. Un canevas identique de prélèvement de données a été fourni aux enquêteurs par le comité scientifique. Le comité scientifique a ainsi reçu cinq rapports des pays étudiés, à partir desquels il a pu procéder à un rapport final du document intégral. A l'issue de cette étude, la CONFEMEN organisera en mai 2010 les Assises francophones sur les réformes curriculaires.

Séminaire bilan de l'année 2009 du ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Élémentaire, du Moyen Secondaire

et des Langues nationales du Sénégal

Dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième phase du Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF), le ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Élémentaire, du Moyen Secondaire et des Langues nationales, a organisé un séminaire les 19, 20 et 21 novembre 2009 sur l'état d'avancement des activités prévues dans le POBA et le bilan de la rentrée scolaire 2009-2010.

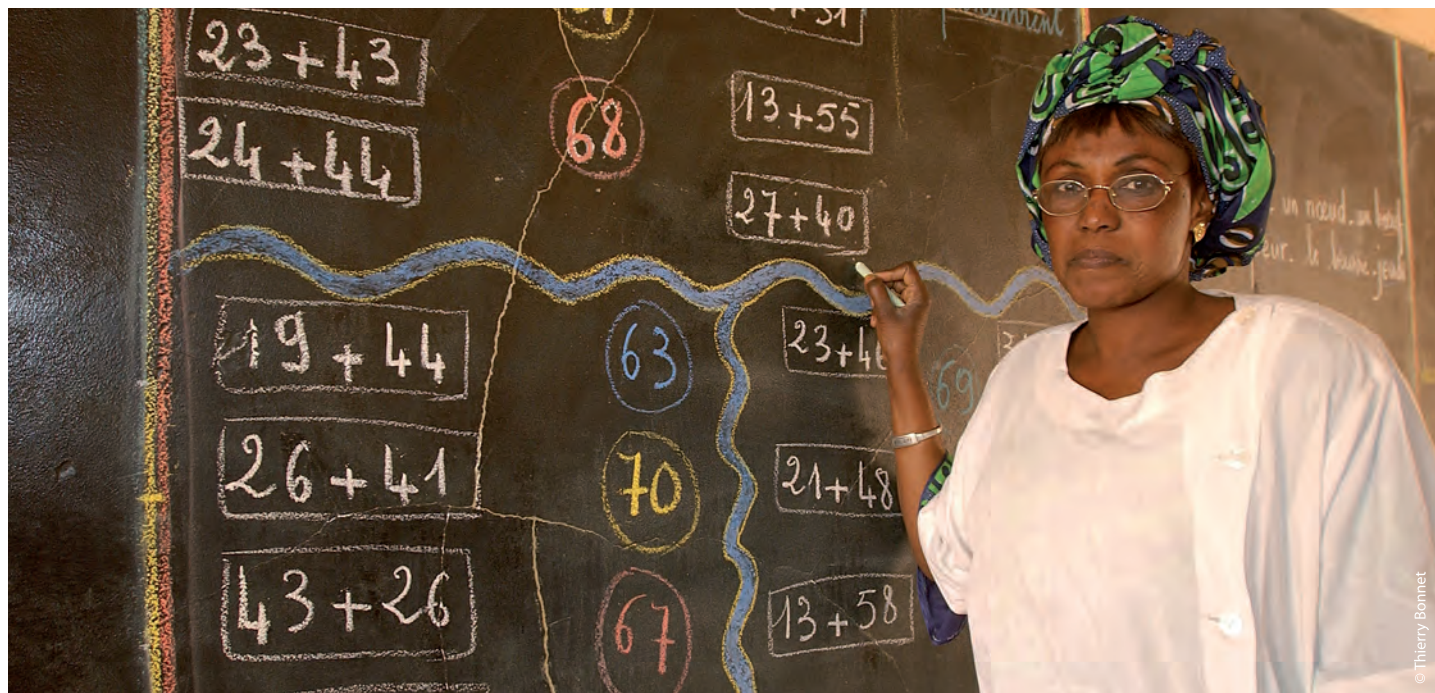
Ce séminaire réunissait les diverses directions centralisées et déconcentrées ainsi que les partenaires du ministère, dont les syndicats, les associations de parents d'élèves, la société civile, les collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers.

Le constat majeur qui peut être fait est le faible pourcentage des activités réalisées jusqu'à ce jour. Les raisons qui expliquent ces faibles taux d'exécution concernent, notamment, une planification trop ambitieuse, l'atomisation des activités, la difficulté à mobiliser certaines ressources, des lenteurs dans le processus de passation des marchés et un volume d'activités hors POBA dans un contexte de sous-effectifs et d'un cadre de travail peu favorable. Des mesures pour améliorer le taux d'exécution du programme sont envisagées, notamment le réalisme dans les programmations, le renforcement des capacités de la DPPE et une plus grande diligence dans les processus de passation des marchés.

Par ailleurs, une nouvelle vision axée sur l'imputabilité et la reddition de comptes a été présentée, démontrant la volonté de renforcer le dispositif de suivi évaluation à tous les niveaux. Ainsi, des outils de gestion ont été élaborés, dont le cadre de mesure de rendement ainsi qu'un nouveau logiciel SYSGAR favorisant le suivi des activités tout au long de l'année.

La CONFEMEN, représentée par Mme Agathe Fiset, a exprimé son soutien au Sénégal dans la nouvelle vision adoptée, sachant que la qualité de l'éducation passe par la bonne gouvernance et par une gestion efficace et efficiente.

Séminaire sur la professionnalisation des enseignants



Du 19 au 23 octobre 2009 s'est déroulé au CIEP de Sèvres, un séminaire sur la professionnalisation des enseignants autour du thème : « L'entrée dans le métier : accompagner les nouveaux enseignants, acteurs et ressources de proximité ».

Ce séminaire organisé avec l'appui du ministère des Affaires étrangères et européennes de la France, de la Francophonie et de Eurosocial, s'inscrit dans la suite logique d'une série de rencontres qui se déroulent depuis 2006 et dont l'objectif est de créer de nouveaux réseaux d'experts, de praticiens et de décideurs du Nord et du Sud, de créer un rapprochement entre institutions, de renforcer les capacités institutionnelles et de traduire les actions en politiques publiques et en accompagnement.

Face aux défis de politiques budgétaires dans un contexte de rarefaction des moyens et de recrutement d'enseignants sans formation initiale, ce séminaire s'est donné pour objectif de renforcer les capacités en matière d'accompagnement, d'identifier les modalités efficaces d'intervention de proximité et de définir leurs conditions d'optimisation, tout en favorisant les échanges d'expériences et les possibilités de transfert et de réussite.

La CONFEMEN, représentée par Madame Fatou Diop Ndoye, conseillère en politiques éducatives, a activement participé à la table ronde organisée sur « les défis liés à la professionnalisation des nouveaux enseignants : encadrement et accompagnement ». Appuyé sur des témoignages d'acteurs à

partir de leurs expériences, l'exercice visait à montrer comment relever le niveau des enseignants nouvellement recrutés, en particulier ceux qui sont sans formation initiale. Mode d'encadrement qui suppose la contribution active à la formation de la personne accompagnée pour lui offrir toutes les occasions possibles de se développer sur le plan professionnel, l'accompagnement vise l'autonomie du bénéficiaire en l'invitant à assumer sa responsabilité professionnelle et à s'inscrire dans un processus de formation continue.

Des exemples d'encadrement et d'accompagnement ont été donnés (cellules d'animation pédagogique, encadrement de proximité par les pairs, communautés d'apprentissage, etc.) et les dispositifs et les niveaux d'encadrement qui aident les enseignants à acquérir des compétences indispensables à leur métier, ont été identifiés, tant au plan local (directeur d'école, enseignant, équipe pédagogique) qu'au plan départemental et régional (conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'enseignement, pool de formation).

Il faut souligner qu'au delà de l'accompagnement scientifique et pédagogique, l'accompagnement psychologique, affectif et social est de nature à faciliter l'intégration des nouveaux enseignants dans le milieu. Entre autres conclusions, le séminaire a recommandé un plaidoyer auprès des pays pour un accompagnement des nouveaux enseignants, en s'appuyant sur la CONFEMEN.

Nouveaux visages

Mme SY Vanessa est diplômée de l'Université La Sorbonne à Paris. Titulaire d'un Master professionnel d'expert en économie de l'éducation et ingénierie de formation, elle a travaillé pour le ministère de l'Enseignement primaire du Bénin sur une analyse des facteurs d'efficacité des écoles primaires, à la suite de laquelle elle a soutenu un mémoire sur « l'effet établissement ». Lors de ses études, elle a également rédigé et soutenu un mémoire sur les effets des nouvelles politiques d'éducation à la citoyenneté du Québec sur la construction identitaire des élèves.

Mise à la disposition de la CONFEMEN à partir de mars 2009 comme Conseillère technique, au titre de volontaire internationale du ministère français des Affaires étrangères et européennes, Mme SY est rattachée au pôle évaluations pour une période de 2 ans.

Antoine Marivin est de nationalité française. Titulaire d'un master professionnel, pilotage et évaluation des systèmes éducatifs dans les pays en voie de développement, obtenu en 2008 à l'université de Dijon-IREDU (Institut de Recherche en Education), Mr Antoine Marivin est mis à la disposition du Secrétariat technique permanent par le ministère des Affaires étrangères et européennes en qualité de Conseiller technique au Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC). Sa formation d'expert en économie et en sociologie de l'éducation lui a permis de se forger de solides compétences dans les problématiques liées au développement de l'éducation dans les pays en voie de développement et notamment dans les pays francophones africains. Auparavant, il a travaillé en tant que stagiaire à la division éducation et formation de l'Agence française de développement au siège de Paris où il a contribué à l'analyse des besoins de reconstruction du système éducatif Ivoirien.

Mme Sophia Sagna Diouf est diplômée de l'Université Toulouse le Mirail. Titulaire du diplôme de maîtrise en sociologie (option rapports sociaux de sexe et sociologie du travail et des organisations), elle a notamment assuré la charge d'assistante de programme à la Direction Afrique de l'Association Aide et Action International. Mme Diouf prépare actuellement un diplôme Master of Business Management (MBA) à l'Institut supérieur de

management de Dakar. En novembre 2009, elle a intégré l'équipe du PASEC pour une période de 5 mois dans le cadre d'une étude, en partenariat avec le FAWE. Cette étude a pour thème "genre et acquisitions scolaires en Afrique".

Penda DIOP est doctorante d'État en sciences économiques à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Economiste chercheuse au Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES), elle est chargée de cours à l'Université Dakar-Bourguiba et chargée de Travaux dirigés à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

A partir de novembre 2009, elle est mise à la disposition du Secrétariat technique permanent (STP) dans le cadre du partenariat CONFEMEN/ FAWE relatif au renforcement de la recherche sur le genre afin d'améliorer l'éducation des filles et des femmes en Afrique.

Francophonie

Séminaire international sur les nouveaux paradigmes de la coopération au développement

Pour mieux répondre aux attentes renouvelées de ses États et gouvernements membres et se conformer à l'esprit de la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement*, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'est engagée dans une réforme, tant au niveau de sa gestion qu'à celui de la mise en oeuvre de ses actions de coopération. C'est dans cette logique qu'elle s'est dotée d'un plan de gestion stratégique (PGS) lors d'une journée interne de réflexion à l'OIF tenue le mardi 17 novembre 2009. A la suite de cette réunion interne s'est tenu le mercredi 18 novembre un séminaire international sur « les nouveaux paradigmes de la coopération au développement ». Ce séminaire international qui a réuni des personnalités issues des coopérations bilatérale et multilatérale marque un tournant décisif dans la vie de l'OIF.

Départs

Pierre VARLY, mis à la disposition du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) en qualité de conseiller technique par la France depuis octobre 2005, a achevé son mandat au mois de septembre 2009. Durant ces quatre années de travail au Secrétariat technique permanent (STP), Pierre VARLY a contribué au développement du Programme dont il a assuré la coordination technique, mettant particulièrement son énergie dans certains projets majeurs tels le guide méthodologique et les nouveaux tests en cours d'élaboration. Il a également participé à plusieurs évaluations dont une thématique sur les enseignants contractuels en Guinée. M. VARLY est aujourd'hui consultant indépendant spécialisé en évaluations.

Oscar SAVADOGO est de nationalité burkinabé. Au terme d'une année bien remplie au STP à la disposition duquel il a été mis par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en octobre 2008 dans le cadre de la deuxième vague du projet pilote de volontariat francophone, M. SAVADOGO a quitté Dakar en octobre 2009 pour le Burkina Faso, son pays.

Toujours disponible, volontaire et débordant d'énergie pour servir au mieux ses collègues, ce jeune ingénieur des travaux informatiques, option systèmes et réseaux informatiques et gestion, rattaché au pôle Communication, a apporté une contribution appréciable dans la

gestion du site Internet et de la maintenance du parc informatique de la CONFEMEN. L'installation dans les nouveaux locaux a particulièrement été un dossier dans lequel il a joué un rôle de premier plan.

Marine PINET est également volontaire francophone mise à la disposition du STP par l'OIF dans le cadre de la deuxième vague de son projet pilote de volontariat francophone (VF). De nationalité française, Marine a été aussi discrète qu'efficace dans la conduite des missions dont elle s'est vue investie.

Avec un sens aigu du travail d'équipe, Marine s'est totalement investie dans l'élaboration et la mise en œuvre de la programmation du pôle Politiques éducatives auquel elle était rattachée. A la fin de son mandat en octobre 2009, Marine a quitté le STP pour la France.

2010

**Vivez avec nous le cinquantenaire
de la CONFEMEN**



CONFEMEN *INFOS*

est une lettre trimestrielle consacrée à l'actualité éducative, à la recherche et au partenariat dans le secteur de l'éducation ainsi qu'à toutes les activités de la CONFEMEN dans le monde.

Elle est publiée par le Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN.

Directrice de publication : Adiza Hima
Rédacteur en chef : Modi Alzouma Moussa
Rédaction : Modi Alzouma Moussa
Collaboration : Anne-Penda Sene,
Fatou Ndoye Diop, Agathe Fiset

Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN
Complexe Sicap Point E, Immeuble C, 3^e étage,
Avenue Cheikh Anta Diop
BP 3220 - Dakar - Sénégal
Tél. : (221) 33 859 29 79
Fax : (221) 33 825 17 70
Email : confemen@confemen.org

WWW.CONFEMEN.ORG